

ENGAGEMENT COALITION FETE INTERNE

La formation, vecteur de transformation des pratiques professionnelles, est envisagée comme un levier possible des changements nécessaires et/ou déjà engagés dans un contexte de transition écologique. Formation des jeunes, des demandeurs d'emploi et des actifs, et qu'importe le secteur d'activité : **les formations soutenues par la Région doivent intégrer, autant que possible, les enjeux des transitions écologiques.** C'est autour de cet engagement partagé que la coalition FETE (Formation Emploi Transition Ecologique) se structure. Chaque direction, membre de la coalition, travaille à la déclinaison de cet engagement sous la forme de propositions et d'actions concrètes pour faire de la formation un levier de transformation. Prendre cet engagement permet certes d'engager de nouvelles actions, mais également de renforcer, suivre collectivement des actions déjà en cours. Cette lecture transverse et mutualisée du traitement des transitions écologiques dans les formations participe à la construction d'un appareil de formation cohérent, favorisant les poursuites de parcours et une montée en compétence répondant aux enjeux des transitions écologiques, tout au long de la vie.

La coalition interne se donne pour mission d'enrichir progressivement le plan d'action en lien avec cet engagement, d'assurer la mutualisation des données de suivi de chacune des actions et afin d'évaluer la mise en œuvre et l'impact de cet engagement sur la meilleure intégration des TE dans les formations soutenues par la Région.

Compte tenu du caractère transversal de l'objet « formation », l'engagement de la coalition FETE (Interne) s'inscrit dans l'ensemble des domaines d'engagements de la COP régionale (Agriculture-Alimentation/Bâtiment/Déchets...).

Action/ formation visée	Description	indicateurs	échéances
Action 1 Formation continue des demandeurs d'emploi	Au titre du nouveau Programme Régional de Formation (PRF) sur la période 2021-2024, Le cadre de réponse à la consultation est rénové et contient une question dédiée à la prise en compte des TE dans les formations. La transition écologique est également définie explicitement comme un critère du barème dans la notation dédiée au contenu. Des attendus spécifiques ont été identifiés, pour les métiers impactés par les transitions. Les candidats doivent répondre à ces attendus au sein de leur offre. (en cours)	Nombre de formation avec des attendus spécifiques au titre des transitions : 364 Notes obtenues par les attributaires sur le volet TE : Nombre de lot métiers contribuant directement aux transitions :12 // poids financiers (issu consult) Suivi qualitatif – lien avec coal. externe	Consultation juin – aout 2020 PRF Avril 2021
Action 2 Formations initiales – Lettre de cadrage	Pour la rentrée 2021, la lettre de cadrage transmise aux établissements comporte un focus spécifique sur les transitions écologique et énergétique. Le document, co-signé par la Région, l'Education nationale et l'Enseignement agricole, souligne notamment le fait que l'offre de formation disponible en région Centre-Val de Loire doit « favoriser le développement des compétences émergentes, qu'elles soient nécessaires à l'exercice d'un métier « vert » ou liées au verdissement des métiers. Ces métiers concernent en particulier : l'assainissement et le traitement des déchets, la production et la distribution d'énergie et d'eau, la protection de la nature et de l'environnement et le bâtiment. » Les lycées sont appelés à déposer des dossiers pour l'ouverture de nouvelles formations professionnelles et une attention particulière sera apportée aux formations liées aux transitions écologique et énergétique. (en cours)	Nombre de proposition en lien avec les TE Nombre d'ouverture Nombre d'entrant/sortant en formation Suivi de cohorte	Septembre 2021
Action 3 Apprentissage - Nouvelle politique régionale en faveur de l'apprentissage	A la suite de la loi du 5 septembre 2018, la Région procède actuellement à la redéfinition de sa politique en faveur du développement de l'apprentissage. Dans ce contexte, marqué par la perte de sa compétence générale et une baisse significative des crédits alloués, la Région met en place une politique incitative, élaborée avec l'ensemble des acteurs concernés (branches professionnelles, OPCO, partenaires sociaux, autorités académiques, CFA, etc.). Au cœur du dispositif, une carte-cible de l'apprentissage va permettre aux CFA de connaître les priorités régionales en matière de développement de l'apprentissage, au titre desquelles figurent les transitions écologique et énergétique. Un appel à projets à venir va décliner les différents axes d'intervention et mettre en avant la transition écologique.	Nombre de répondant à l'AP dont le projet est en lien avec les TE Nombre de Projet soutenu Volume financier Suivi Quali à définir Suivi de cohorte	Janvier 2021

	Cet appel à projets constitue le soutien financier de la Région aux CFA.		
Action 4 : Nouveau lycée générale et technologique de Châteauneuf	<p>Dans le cadre de la construction d'un nouveau lycée à Châteauneuf (Loiret), la Région et le Rectorat ont décidé de créer une véritable filière de formation professionnelle axée sur l'environnement. Ainsi, le lycée, dont l'ouverture est prévue en 2023, proposera les diplômes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bac pro Gestion des pollutions et protection de l'environnement - Bac pro Procédés de la chimie de l'eau et des papiers cartons - BTS Métiers de l'eau (ou Métiers de la chimie) - BTS pilotage des procédés <p>L'objectif de cette filière est multiple :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Répondre aux enjeux actuels en termes de transition écologique ; - Offrir aux jeunes des formations vers des métiers verts ; - Envoyer un signal fort aux entreprises en indiquant que les jeunes de la région seront formés aux métiers verts. 	<p>Nombre d'ouverture septembre 2023 Nombre d'apprenants Suivi de cohorte</p>	2023
Action 5 : Formations du secteur sanitaire et social	<p>Intégrer les enjeux liés à la transition écologique dans le Schéma régional des formations sanitaires et sociales 2022. Mobiliser les établissements de formations autour de la problématique « formations sanitaires et sociales et transitions écologiques », en lien avec les établissements de santé et les acteurs locaux agissant sur la thématique Transition écologique. Animer un collectif de travail, pour intégrer ces enjeux dans le Schéma régional des formations sanitaires et sociales 2022, avec objectifs et indicateurs associés.</p> <p>Renforcer le volet Prévention et Promotion en santé environnemental au sein des formations.</p>	En cours	2022